

PROCES-VERBAL DE LA 36^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGIS DU 24 AVRIL 2023, A 19H00, A LA MAISON DE L'AUTONOMIE

Personnes présentes : voir liste ci-jointe.

Personnes excusées : voir liste ci-jointe.

L'assemblée a été valablement convoquée selon les statuts. La convocation, accompagnée de l'ordre du jour, a été envoyée au moins 15 jours avant.

Dès 18h30, accueil informel des bénéficiaires, bénévoles, proches, parents, partenaires, amis de l'AGIS avec les membres du comité et l'équipe de professionnelles.

I. PARTIE OFFICIELLE

1. Bienvenue du président

M. Jacques Rougé, président, ouvre la séance à 19h00, souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes.

2. Liste des personnes excusées

Mme Lombardi Myriam, directrice, lit la liste des personnes excusées. (Liste ci-jointe)

3. Approbation du procès-verbal de la 35^{ème} AG du 26 avril 2022

Aucune remarque n'est apportée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du président

Monsieur Jacques Rougé, président, prend la parole :

Chers Membres, Parents, Bénévoles, Partenaires, Amis de l'AGIS,

Voilà déjà plus d'un an et demi que j'occupe la fonction de président.

Je m'aperçois que les différents changements dont j'ai parlé dans mon rapport de l'an dernier étaient les prémisses à d'autres turbulences qui vont survenir en 2023. Nous le savons tous, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, elle nous amène régulièrement notre lot d'évènements pour entretenir notre mouvement de vie et stimuler nos capacités d'adaptation.

Les effets des deux années de COVID se sont encore fait sentir, tant aux niveaux des bénévoles, de l'environnement que des bénéficiaires. Par ricochet, les prestations offertes ont été inférieures aux cibles attendues de notre sous-contrat et nous ont amenés à un déficit prévisionnel.

L'AGIS a dû faire face à des absences répétées des membres de son équipe ce qui a eu pour effet immédiat une baisse de la prestation de conseil social et par conséquent une diminution de la subvention. Les deux années précédentes ayant déjà fragilisé nos finances, nous sommes aujourd'hui dans une situation délicate.

En revanche, nous avons pu engager Caroline Brunel pour faire une partie des remplacements. Elle s'est vite montrée très intéressée et a été un renfort très apprécié et très appréciable.

Cependant, le comité et la direction restent très préoccupés par une éventuelle restitution des subventions reçues de l'OFAS ainsi que par la baisse du nombre de bénévoles. En conséquence nous mettons tout en œuvre pour sensibiliser de nouvelles personnes disposées à relever les défis que propose l'AGIS



Que s'est-il encore passé en 2022 ?

Le comité s'est réuni mensuellement pour des séances ordinaires qui ont été au nombre de douze.

Parallèlement, des groupes se sont constitués pour travailler sur deux thématiques :

Premièrement, la communication et les documents de visibilité pour la recherche de fonds, une des préoccupations récurrentes ; l'élaboration des documents est à présent achevée.

Deuxièmement, l'organisation d'une fête pour les 35 ans qui devait avoir lieu en 2022. D'un commun accord et face à l'importance de la tâche et à nos forces actives pour sa réalisation, les membres du comité ont préféré renoncer et plutôt s'atteler à souffler directement les quarante bougies en 2027. Une réflexion est déjà en cours et toute personne intéressée sera la bienvenue.

Pour 2023, un groupe de travail se consacrera à la révision des statuts et à l'écriture d'un règlement interne ; ce sont deux priorités pour acquérir la certification ZEWO.

Un autre groupe, plus présent sur le terrain, s'activera à l'organisation en 2023-2024 de nouvelles activités pour nos bénéficiaires.

Denis Pourcher, dont nous avons apprécié l'engagement et la bonne humeur, a dû pour des raisons personnelles quitter le comité.

Je me permets de faire différents appels car vous le savez, le bouche-à-oreille reste le meilleur moyen pour faire connaître avec sensibilité les messages que véhiculent l'AGIS. Nous faisons confiance aux membres de l'association pour répandre les informations et ainsi faire mieux connaître les activités de l'AGIS.

Avant de conclure, le comité et moi-même tenons à remercier très chaleureusement les bénévoles de l'AGIS pour leur engagement sans lesquels l'association n'existerait tout simplement pas. Nous remercions aussi les bénéficiaires, leurs parents et proches pour leur confiance, ainsi que toutes les personnes, les entreprises privées et les institutions publiques qui nous soutiennent financièrement et croient en l'AGIS.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement Myriam Lombardi, la directrice, pour son écoute, son engagement et son dévouement à l'association. J'adresse également mes chaleureux remerciements aux collaboratrices pour leur excellent et conséquent travail au quotidien, ainsi qu'à chaque membre du comité.

5. Rapports annuels des activités 2022

Rapport de la direction :

(Laetitia Taddeo lance le diaporama avec quelques photos des activités 2022)

Mme Lombardi, directrice, prend la parole en souhaitant la bienvenue et en saluant la bravoure des personnes présentes d'être arrivées si nombreuse en ce jour de match de football et blocage total du quartier.

Elle salue également les personnes en situation de handicap qui ont fait le déplacement pour assister à cette assemblée et félicite le nombre plus conséquent de bénéficiaires excusés par leurs parents ou par les éducateurs. Mme Lombardi dit que cela va dans le bon sens d'une meilleure participation citoyenne des personnes en situation de handicap et que les droits civiques commencent avec la participation aux assemblées générales. Elle rappelle que le 24 mars dernier a eu lieu à Berne la première session des personnes en situation de handicap de Suisse qui revendiquent une meilleure participation politique.

Pour débiter le déroulé de l'année 2022, elle reprend les projets annoncés lors de l'AG de 2022 pour en faire le bilan.

Un premier point était la réalisation de l'entier du programme d'activités 2022 et d'organiser des activités de rattrapage afin de compenser les pertes de 2020-2021. Comme on le verra dans les chiffres, cela s'est réalisé même si durant le 1er trimestre nous avons encore eu un nombre certain de désistements à cause du COVID mais aussi à cause de l'offre toujours plus importante de chaque organisme de loisirs dans le domaine du handicap à Genève et il y a de la concurrence entre les organismes. Nous multiplions les propositions d'activités mais les participants ne se dédoublent pas ainsi que le nombre de week-ends qui reste identique dans une année ainsi que le pourcentage de travail de la coordinatrice.



Si nous poussons le nombre des activités et que nous trouvons des participants, il faut aussi trouver des bénévoles qui veuillent bien s'engager plus souvent car à l'AGIS se sont bien des bénévoles qui sont sur le terrain et uniquement. Sans eux pas d'AGIS ! Nous répétons cela chaque année mais ils sont essentiels, sont le cœur de notre activité et font notre unicité.

Pour les accompagner sur le terrain et pour soulager l'équipe, en mars 2022 nous avons accueilli notre premier civiliste dans le cadre d'un projet pilote du Service Civil appelé « Assistance et soins ambulatoire ». Très rapidement nous avons constaté les avantages de la présence hebdomadaire d'un jeune homme. Cette régularité sur le terrain inspire confiance et donne un sentiment de sécurité à nos participants, aux parents et des liens se construisent aussi avec les bénévoles. Le deuxième civiliste est arrivé en octobre et devant la facilité d'adaptation et les avantages incontestés de cette présence masculine et régulière, nous avons décidé de poursuivre au-delà du projet pilote. A partir du 1er juillet 2023, Issao Takase effectuera son service civil à 100% jusqu'au mois de février 2024.

Un deuxième projet évoqué, était de répondre aux demandes en attente d'un accompagnement en individuel, qui était d'une quarantaine de personnes. Là aussi nous avons répondu positivement puisque les coordinatrices ont effectué 45 mises en contact. Au 31 décembre 2022 il y avait 30 personnes en attente avec des demandes complexes car il s'agit souvent de personnes vieillissantes, avec une mobilité très restreinte, sans communication verbale et pour certains avec des troubles du comportement. Cela complexifie les accompagnements faits par nos bénévoles et pour les coordinatrices elles se retrouvent très souvent à la limite de ce qu'elles peuvent accepter dans le cadre d'un bénévolat, tout en étant consciente des réels besoins des familles. Cela rend les évaluations délicates.

Dans le cadre des accompagnements individuels et plus particulièrement pour la prestation de Conseil social qui est donnée par les coordinatrices auprès de nos bénéficiaires mais aussi auprès de nos bénévoles pour les soutenir dans leur accompagnement, l'AGIS a été audité en août par l'OFAS (3ème fois en 7 ans). Cette fois l'audit portait plus spécifiquement sur la prestation du Conseil social qui représente une grosse partie de la subvention OFAS. Le rapport d'audit a montré que l'AGIS avait bien évolué depuis les dernières recommandations et qu'elle répondait aux exigences attendues. Cette mise à niveau a demandé un grand tour de force de la part des coordinatrices qui ont dû revoir leur pratique et concevoir différemment leur travail. Mme Lombardi les remercie pour leur persévérance et leur engagement.

Un troisième projet concernait la recherche de nouveaux bénévoles car il y a un tournus naturel et chaque année nous devons chercher et trouver des nouveaux bénévoles prêts à s'engager. Le 1er semestre s'est bien déroulé avec de nouveaux bénévoles mais dès l'été 2022 la chute libre, plus aucun engagement. Des séances d'informations ont même été annulées car il n'y avait aucune inscription. Mme Lombardi dit avoir contacté plusieurs associations dans le domaine du bénévolat et le même constat. Une des possibles explications était que l'été 2022 correspondait à la vraie fin de la pandémie avec pour la population l'envie d'être libre, de ne pas s'engager et de n'avoir aucune contrainte. Dès l'automne avec BB Switzerland (qui est notre prestataire sur les réseaux sociaux) nous avons travaillé à une nouvelle communication sur Facebook, Instagram et Google afin de trouver des nouveaux publics. Cela a fonctionné car depuis février 2023 les séances d'information sont à nouveau complètes.

Un quatrième projet concernait la recherche de fonds active afin de couvrir le déficit et trouver de généreux donateurs pour reconstruire le capital propre de l'association qui se trouvait à zéro. Comme vous le verrez dans la présentation des comptes, la recherche de fonds pour les projets spécifiques a bien fonctionné mais aucun mécène n'a été trouvé ni même cherché car cette recherche spécifique demande un temps de travail très important qui pourrait se concrétiser par un pourcentage de travail lié à un nouveau poste.

Un cinquième projet était l'organisation du pique-nique annuel pour nos membres qui a été réalisé le 20 mai après 2 ans d'absence. Ce fut un moment sympathique pour se retrouver mais cette activité ne sera pas reconduite en 2023, après 5 ans d'existence. Les membres du comité reconsidèrent cet événement annuel et présenteront une nouvelle édition en 2024.

Le dernier projet évoqué était une collaboration avec SIG pour la réalisation d'une carte de vœux virtuelle avec à la clé, un don pour l'AGIS. Ce beau projet tombait à pic pour fêter le 35ème anniversaire de l'AGIS en 2022. Mme Lombardi rappelle que le secrétariat a envoyé régulièrement

LT

des relances aux membres de l'AGIS afin de cliquer et partager le lien pour la carte de vœux. Elle remercie toutes les personnes qui ont participé à ce projet pour leur persévérance, les 10'000 clics ont été atteints et l'AGIS a reçu un don de CHF 10'000.--. Ce fut une belle expérience pour Jérôme S. et son bénévole Louis B. qui ont vu leur amitié mis en images et ce film d'une minute constitue un souvenir.

La directrice termine son rapport en disant que l'année 2022 fut très intense et que son équipe a donné le meilleur. Elle remercie nominativement les coordinatrices, la secrétaire-comptable ainsi que le civiliste pour les heures de travail passées ensemble. Elle remercie également les membres du comité pour leur engagement et leur soutien.

A l'issue de sa présentation, Mme Lombardi demande à l'assemblée s'il y a des questions, des précisions à apporter ou encore des commentaires. Aucune remarque n'est apportée.

Elle enchaîne sur le rapport des résultats des prestations en comparaison avec les chiffres 2021 :

Les Bénéficiaires :

- 185 personnes en situation de handicap ont été concernées par nos activités dont :
 - 34 enfants et adolescents
 - 151 adultes, dont 22 personnes en âge d'AVS
- 39 nouveaux bénéficiaires (26 adultes et 13 enfants)
- 29 bénéficiaires ont répondu au questionnaire de satisfaction mis en place en 2022 pour garantir la qualité de nos prestations grâce à des évaluations régulières.

Les Activités : Accompagnement personnalisé

- 121 accompagnements personnalisés ou binômes ont fonctionné, auprès de 96 adultes et 25 enfants/adolescents. 1'295 rencontres ont été accomplies pour un total de 3'764 heures d'accompagnement bénévoles, ce qui représente une moyenne de 3h par rencontre.
- 45 nouvelles mises en contact ont eu lieu
- 40 binômes stoppés
- 30 bénéficiaires en attente au 31.12.2022
- 581 heures de conseil social dispensées auprès des bénéficiaires et de leurs proches

Les Activités : Cours d'un jour et cours annuel

- 98 activités d'un jour ont eu lieu pour un total de 339 journées/participants.
- 3 cours pour un total de 66 journées/participants.
- 73 bénéficiaires ont participé aux cours
- 8 nouvelles personnes ont rejoint les cours

Les Bénévoles :

- 177 bénévoles ont effectué 5'120 heures de bénévolat, soit 1'356 heures dans les activités et cours et 3'764 heures en accompagnement personnalisé.

LT

- 901 heures de Conseil social ont été dispensées aux bénévoles pour les soutenir dans leur accompagnement lié au domaine du handicap.
- 23 bilans annuels ont été effectués afin d'évaluer la qualité de la prestation d'accompagnement.
- Les formations suivantes ont été offertes à 97 bénévoles pour 54 heures de formation :
 - 2 soirées à thème et 2 soirées d'accueil pour les nouveaux bénévoles
 - 1 formation Faire avec, faire pour ou faire sans
 - 2 formations Comprendre l'autisme
 - 1 formations Techniques de relaxation
 - 1 formation Vie affective des personnes en situation de handicap
- 144 personnes ont manifesté de l'intérêt pour s'engager, 94 ont participé à une séance d'information et 43 nouveaux bénévoles ont été engagé et sont actifs sur le terrain.

Réseaux sociaux :

- 12'078 vues sur notre site internet,
- 2'916 abonnés sur la page Facebook
- 329 abonnés sur notre compte Instagram.

6. Rapports des comptes 2022 et du vérificateur des comptes:

Avant de passer la parole à Mme Laetitia Taddeo, secrétaire-comptable pour présenter les comptes 2022, Myriam Lombardi tient à préciser que la présentation peut sembler laborieuse car avec les prestations non-réalisées en 20-21 et 22 l'AGIS est tenue d'effectuer des affectations et des provisions qui sont ensuite dissoutes ou réaffectées. Tout cela doit apparaître, ce qui rend la lecture complexe et donne une impression d'ignorance pour les personnes non-averties. Elle tient tout de même à signaler qu'en dehors des ces écritures comptables très spécifiques, la tenue des comptes de l'AGIS est stable et saine.

COMPTE D'EXPLOITATION

Au niveau des **Produits** :

1 – Les Aides financières des collectivités publiques sont l'OFAS, l'Etat et les communes. Il y a CHF 70'000.- de moins par rapport à 2022. En effet, en 2022, nous avons reçu un retour pour le bouclage du contrat cadre 2015-2019 et le remboursement de la retenue qui avait été faite pour 2020.

2 – L'affectation au fonds CC4

Selon les directives de la fiduciaire de notre faîtière, nous devons provisionner CHF 11'579.- pour les activités non-réalisées 2020-2021.

3 – La Provision art. 74 LAI

Le montant de CHF - 47'844.- est la somme que nous avons provisionnée pour une partie des activités non-réalisées sur l'années 2022.

Les points 2 et 3 sont des provisions imposées par notre faîtière et l'OFAS

4 – Les dons

L'AGIS a reçu un total de CHF 43'478.- de dons affectés et CHF 5'288.- de dons sans affectation.



LT

5 – Au niveau des produits des prestations.

Au niveau des cotisations, 209 personnes ont payé leur cotisation obligatoire et 48 bénévoles ont versé une cotisation de soutien.

Le total des produits se monte à 431'702.-

Au niveau des **Charges** :

- 1 - Les salaires et charges sociales sont en augmentation, ce qui est dû à une dotation de 10% supplémentaire au niveau de la coordination et à l'engagement au mois d'août de Mme Brunel.
- 2 – Les dépenses liées aux activités sont stables par rapport à 2021.
- 3 – Les loyers et charges locatives sont stables par rapport à 2021.
- 4 – Les Frais de communication sont le développement des réseaux sociaux et la campagne de recherche de nouveaux bénévoles.
- 5 – Les Frais généraux d'administration sont en diminution car les frais de téléphone fixe sont compris dans les charges locatives et fin 2021 une commande de matériel avec notre nouvelle adresse a été effectuée.
- 6 – Au niveau des amortissements il y a une diminution car nous avons terminé d'amortir une partie du matériel.

Le total des charges se monte à 480'195.-

Résultat d'exploitation : CHF - 48'493-

Résultat financier : CHF - 738.-

La somme de CHF 67'578.- a été attribuée au fonds affectés et CHF 62'545.- ont été utilisés en 2022 pour la recherche des nouveaux bénévoles sur les réseaux sociaux, la formations des bénévoles et les activités pour les personnes en situation de handicap.

Le résultat de l'exercice 2022 est de CHF 0.-

Le comité de l'AGIS a fait le choix de ne pas provisionner le montant total des prestations non-réalisées car l'association ne possédant plus de fonds propres, elle ne peut se permettre une perte ce qui engendrait un dépôt de bilan.

LE BILAN

Actif

- 1 – Les actifs circulants sont les liquidités de l'association. Les liquidités sont stables.
- 2 – Les actifs de régularisations sont les transitoires, il s'agit des produits concernant 2022 qui ont été payés début 2023.
- 3 – Les immobilisations corporelles sont les logiciels et matériel informatique, le site internet et le mobilier.
- 4 – La trésorerie affectée est la somme qu'il reste sur la totalité des fonds affectés.
- 5 – Le total de l'Actif est de CHF 238 196.-



Passif

1 – Les capitaux étrangers à court terme sont de CHF 176 700 et représentent les décomptes définitifs à payer au 31 décembre, la provision pour les vacances non-prises ainsi que les dettes envers l'OFAS qui sont les provisions.

2 – Les fonds affectés par les donateurs : CHF 67 497.- sont la somme restante sur les fonds

Les capitaux propres de l'association sont à zéro pour la 2^{ème} année consécutive.

Rapport de la fiduciaire

En l'absence de l'organe de révision, Mme Lombardi lit le 2 derniers paragraphes du rapport qui dit que le contrôle n'a pas rencontré d'élément leur permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et aux exigences légales. Toutefois, le dernier paragraphe rend attentif à la note numéro 2.7.2 de l'annexe aux comptes où il est fait état d'une décision du comité.

« Sans amener de remarque à notre rapport, nous vous rendons attentifs à la note numéro 2.7.2 de l'annexe aux comptes où il est fait état d'une décision du comité de limiter une provision aux fonds propres de l'association. Si les risques devaient s'avérer plus importants que ceux provisionnés, les dispositions sur le surendettement deviendraient applicables. »

7. Approbation des rapports et décharge du comité

Le président demande à l'Assemblée de se prononcer sur les différents rapports annuels 2022

Le rapport de la direction et le rapport des résultats des prestations sont approuvés à l'unanimité.

Le président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le rapport des comptes annuels 2022

Le rapport des comptes annuels est approuvé avec 29 oui et 1 abstention.

Le président demande à l'Assemblée que le Comité soit déchargé pour l'année 2022

La décharge du Comité est approuvée à l'unanimité.

8. Présentation du budget 2023 et approbation :

M. ROUGE, président, présente le budget 2023 (annexé).

Au niveau des produits :

- Nous prévoyons un nombre de cotisations identiques et le montant de CHF 80. -- reste inchangé.
- Les produits des activités sont en augmentation car les frais d'organisation de nos activités de groupe sont passés de 5.—à 10. — par date confirmée.
- Les aides financières des collectivités sont en diminution car nous avons anticipé la somme de 17'000. — pour des prestations que nous ne réaliserons pas étant donné la difficulté, voir l'impossibilité d'atteindre nos cibles quantitatives de notre sous-contrat.
- Nous envisageons d'utiliser la somme de 37'500. —de nos fonds affectés pour :

La recherche des nouveaux bénévoles, pour nos activités

Les formations et une soirée festive pour nos bénévoles

L'amélioration de notre parcours en fauteuil roulant

Le fonds de soutien aux familles.



LT

- La somme de 85'298,69 dans les dons à trouver est la somme à chercher pour équilibrer notre budget.

Au niveau des charges :

- La totalité des salaires se monte à 426'000.— Nous notons une légère augmentation car le poste de coordination a été doté d'un 10% supplémentaire et avons engagé une nouvelle coordinatrice, Mme Caroline Brunel. Par ailleurs, nous avons fait la différence entre la somme des salaires en lien direct pour les bénéficiaires et les bénévoles et la somme des salaires en lien indirect.
- En ce qui concerne le loyer et charges locatives la somme est identique mais nous avons sorti une somme de 2'000. — qui représente l'utilisation des salles communes de la Maison de l'Autonomie pour nos activités.
- Il y a une augmentation des dépenses liées aux activités car depuis le 1^{er} janvier 2023, un coup de pouce, sous forme d'un forfait, est offert aux bénévoles des activités en groupe qui souhaiteraient se faire rembourser certaines dépenses.
- Les frais d'éditions sont en petite baisse mais nous traquons toutes les économies possibles. C'est ainsi que le Rapport d'Activités 2022 sera minimaliste et imprimé par nos soins, à l'inverse de notre Journal dont la version papier se poursuivra encore en 2023. Le comité ayant décidé que ce document de communication, très apprécié de nos membres par son format, ses couleurs et les articles devait perdurer dans cette version papier.
- Et il y a aussi une baisse au niveau des frais administration car certains frais de 2022 étaient liés au déménagement.

Le président demande à l'Assemblée d'approuver le budget 2023

Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité.

9. Projets 2023

Myriam Lombardi évoque les projets pour l'années 2023 :

1. **Proposer des activités et cours supplémentaires** afin de compenser les pertes 2020-2021 et 2022. En effet 2023 est la dernière année du contrat 2020-2023 où nous pouvons encore rattraper certaines pertes. Cet été il y aura un programme de 7 activités et dès septembre un nouvel atelier artistique débutera tous les jeudis soir jusqu'en février 2024.
2. **Une autre activité sup, depuis février 2023, 1x/mois les membres de l'AGIS ont la chance de participer** gratuitement à une soirée dans le restaurant gastronomique REFETTORIO. Le principe de ce restaurant solidaire, créé par la fondation Mater est que les repas payants de midi permettent d'offrir les mêmes repas le soir à des bénéficiaires d'associations genevoises. Nous espérons proposer chaque soirée à 8 bénéficiaires et 4 accompagnants.
3. **Poursuivre la campagne de recherche de nouveaux bénévoles en partenariat avec BB Switzerland**, par ailleurs M. Niklaus GERSPACH membre de l'AGIS depuis 2002 désire soutenir l'AGIS en apportant ses compétences dans la communication afin de rechercher des nouveaux bénévoles et des fonds en sensibilisant les entreprises genevoises.
4. **Renflouer le capital des fonds propres de l'AGIS en trouvant des donateurs** qui sont d'accord de faire des dons pour le fonctionnement de l'association.
5. **Effectuer une grande partie de la certification** pour recevoir le label qualité ZEWO tel qu'exigé par l'OFAS pour le 31.12.23



6. **Cette année il n'y aura pas de pique-nique mais une sortie annuelle pour les bénévoles** afin de les remercier pour leur engagement. Cet évènement aura lieu en septembre et sera entièrement financé par une fondation qui soutient le bénévolat.
7. **Dernier projet évoqué est l'initiative de Fanny Vitoux**, bénévole depuis 1 an et qui court régulièrement pour l'AGIS en récoltant des fonds. En janvier elle a fait une course d'obstacles dans la neige et le 7 mai elle courra au marathon de Genève.

10. Démissions, admissions et élections des membres du comité

Mme Lombardi informe que cette année, il n'y a pas d'élection, pas d'admission, mais une démission en la personne de M. Denis Pourcher, sa lettre de démission a été reçue dans le délai requis par les statuts.

Le comité dès ce jour, se compose de :

Président : Jacques ROUGE

Trésorière : Annick SUBASIC

Membres : Geneviève CHABRE

Luc DEPENZA

Franco IACOVANGELO

Marlen MORENO PEREZ

Christophe NEY

Christiane STEPHANO

11. Divers et propositions individuelles

Le secrétariat n'a reçu aucune proposition écrite.

La directrice demande si quelqu'un souhaite tout de même prendre la parole.

Mme La Macchia veut remercier l'AGIS pour tout et Mme Lombardi lit le message envoyé par Mme Champendal :

« Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter car je ne pourrais pas être présente lors de l'assemblée générale du 24 avril prochain. Je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Je tiens tout de même à remercier chaleureusement votre association et toutes les personnes bénévoles qui offrent à mon fils Jérémy mais également à tant d'autres personnes, des moments de rigolades, d'échanges, et de belles découvertes avec des bénévoles toujours adorables, d'une grande gentillesse en toute bienveillance.

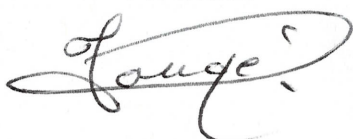
Ces petites parenthèses sont des sympathiques bouffées de bonheur pour mon fils. Nathalie C. »

Aucune autre personne ne souhaitant prendre la parole, le président clôture la partie officielle à 20h10.

II. Apéritif

La séance est suivie par un apéritif.

Jacques ROUGE
Président

















Laetitia TADDEO
Secrétaire












ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 24 AVRIL 2023

LISTE DES PRESENCES

NOM	PRENOM	INSTITUTION	ADRESSE	SIGNATURE
KAYA	Hasayim			
Lo Hadria	Nina-Andree		Pontat Social 1203	
SUCHIA	Frederic			
GRILLIN	Frederic		Rue de Courmouze 29	
RAHIL Mohamed	Mohamed		Rue de Courmouze 29	
LOUTAN	Pascal		18 B Milie 1228 RL0	
Obeal	Philippa	Actifs	Carobin 20 1227 Courmouze	
STEPHANO	Christiane		Fov. Th.-Flourmoy 1207 GE	
DUPENSAT	Luc			
Heineke Brunner	Collette	Synges	28, Grande-Lanier 1213 Over	
TADDEC	Loehha	AGIS	22 boulevard Remondet	
CHARSE	Genevieve	AGIS	Rue de Balbois 6 1205 GE	
Wenger	Margrit		69, rue Liotard 9E	
DUCKERT	Eliette	AGIS	Rue Cavaou 22 1803	

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 24 AVRIL 2023

LISTE DES PRESENCES

NOM	PRENOM	INSTITUTION	ADRESSE	SIGNATURE
Lombardi	Myriam	AGIS direction		
Bron	Christine	Agis		
Burdien	Yves	Agis		
JACQUENET	Franco	Agis		
Fontenay	Den-Baptiste	SAIPA SAIPA		
ZURFLUH	Adrien	SAIPA		
ALGER	Mahacha	SAIPA		
MURIS	Patrick	SAIPA		
AGU	Caroline	SAIPA		
CAROU	Maury	SAIPA		
CHAMPION	Sarah	SAIPA		
JAUNET	Alan	SAIPA		
FERNANDEZ	Celine	SAIPA		
Blanc-Schweizer	Melody	AGIS		

PERSONNES EXCUSEES POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

DU LUNDI 24 AVRIL 2023

AUTORITES/PARTENAIRES/DONATEURS

Mme Laurence Fehlmann Rielle, conseillère nationale et présidente de la faitière RRASA
Mme Anne Hitpold, Conseillère administrative de la Ville de Carouge
Mme Isabelle Walthert, Département de la Cohésion sociale
Mme Sabine Baud, responsable de la résidence des Cèdres
Mme Sophie Courvoisier (Alzheimer Genève)
M. Christian Brunier, directeur des SIG
Mme Sandra Sciboz, Secrétaire générale du RRASA
Mairie de Vandoeuvres
Mairie de Confignon

MEMBRES

M. Laurent Babel	Mme Valérie Voegeli
M. Bernard Pichon	M. Niklaus Gerspach
M. Augustin Guerra	Mme Nicole Guibentif
M. Pascal Roux	M. Gilles Bollinger
Mme Mays Hussami	M. Louis Bretton
M. Stephen Mann	M. David Barbey
M. Alexandre Galey	Mme Marie-Gabrielle Dubouloz
M. Charly Galey	Mme Christine Fleury
Mme Isabelle Menetrey	Mme Karen Olson
Mme Annick Spengler	Mme Floriane et M. Denis Gubler
M. Xavier Jessing	M. Patrick Vouters
Mme Martine Mérat	Mme Christiane Weber
Mme Christiane Piquerez	Mme Fanny Vitoux
Mme Anne Maritz	
Mme Liliane Muther	
Mme Nathalie Champendal	
M. Jacques Azria	
Mme Corinne Pasche	
Mme Audrie Kurkuoglu	
M. Emmanuel Covelo	
Mme Sandrine Von Balmoos	
M. Bruno Di Blasi	